



Bulletin communal d'informations

Janvier 2025—N°28

Sommaire

Le mot du maire	page 3
Budget communal 2024	page 4
Les réalisations 2024 et les projets 2025	page 5
Le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)	pages 6 & 7
Les RDV d'Avrilly et la Bibliothèque	page 8
Les associations	pages 9 à 11
Centre Social le Farandole	page 12 & 13
Le Festival des Voix d'eau et l'école	page 14
Le SICTOM Sud Allier	page 15
Etat civil 2024	page 16
Nouveautés : Application et site internet	page 17
Article : Avrilly et Bourg-le-Comte : Villages frères	pages 18 & 19
En bref	page 20
Les gîtes et Chambres d'hôtes d'Avrilly	page 21
Nouveau : Practicien Regen'aid	page 22
Les entreprises de la commune	page 23



Reprographie : Centre Com à Paray-le-Monial
Directrice de publication : Solène Carignant—Maire
Rédaction : Conseil Municipal d'Avrilly

Votre Mairie est ouverte

Le Mardi de 9H à 12h

Le Vendredi de 13h30 à 16h30

Téléphone 04 70 55 30 21

Email : mairie.avrilly03@gmail.com

Site internet : www.avrilly03.fr

Facebook : facebook.com/mairiedavrilly

Chers habitants,

Je suis heureuse de vous remettre ce nouvel exemplaire de notre bulletin municipal Avrilly Infos. Je sais qu'il vous avait manqué en 2024.

L'année 2025, je l'espère, vous apportera beaucoup de joie et de bonheur. Je souhaite également la réussite de nos projets communaux en cours. Ils seront les derniers projets du mandat car 2025, c'est la dernière année complète du conseil municipal. J'en profite pour remercier les conseillers municipaux pour leur implication et pour le temps qu'ils accordent à la gestion de notre commune.

C'est cette année que nous allons dire adieu à nos si chers lieux-dits. Adieu pas complètement, car les panneaux vont rester, et vous pourrez toujours l'utiliser dans vos adresses, mais nous allons toutes et tous avoir une nouvelle adresse. Si cela fait un petit pincement au cœur, il faut l'avouer, ce sera bien plus confortable pour les services postaux et surtout les services de secours.

L'année 2025 a commencé par le recensement de la population. Merci à toutes et tous d'avoir joué le jeu, et merci à Nelly et Violaine pour cette organisation parfaite. Les résultats sont attendus pour la fin d'année.

Depuis le dernier bulletin municipal, nous avons accueilli de nombreux nouveaux habitants, bienvenue à vous dans notre village.

J'en profite pour vous rappeler qu'il ne faut pas hésiter à me contacter par email ou en venant me rencontrer à la mairie. Bien que j'occupe aujourd'hui cette fonction de Maire, c'est de notre village à tous, et j'essaye d'être à l'écoute pour que chacun y trouve sa place et son bien être.

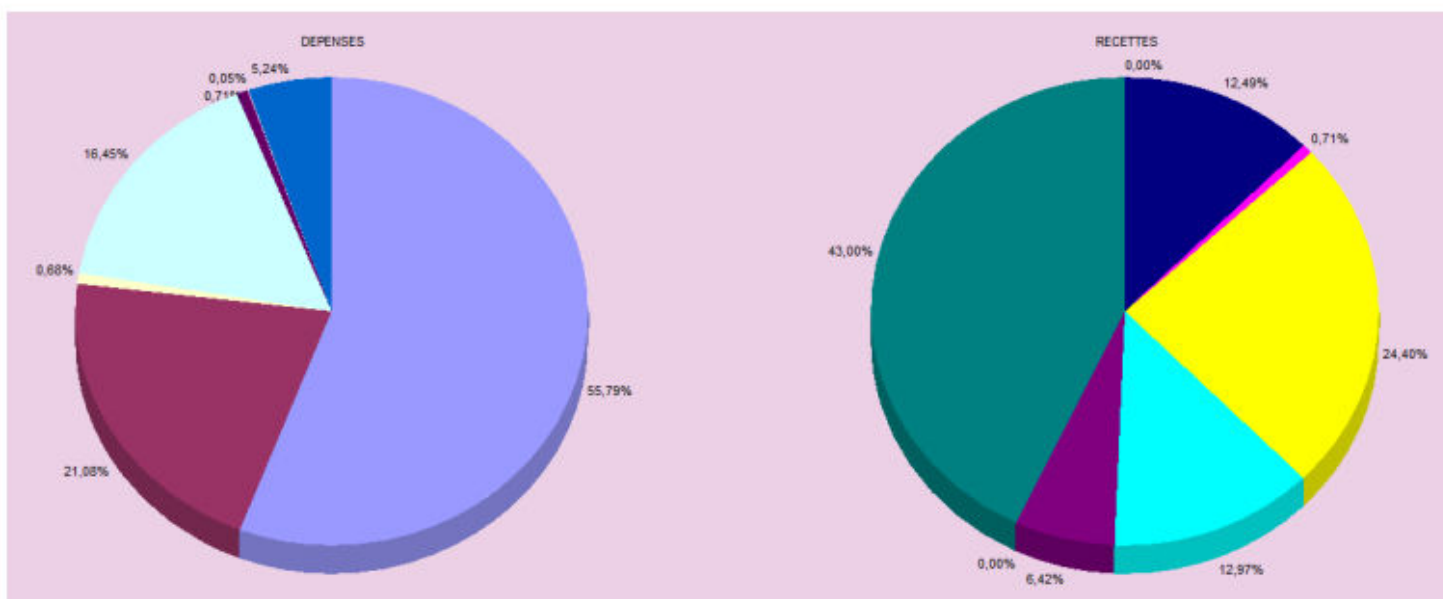
Je vous laisse à présent à la lecture du bulletin municipal 2025,

Solène CARIQANT



Le Budget 2024

Fonctionnement :



<i>Dépenses de fonctionnement</i>			<i>Recettes de fonctionnement</i>		
<i>Chap.</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>	<i>Chap.</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
011	Charges à caractère général	165 042,26	013	Atténuations de charges	10,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	62 350,00	70	Produits des services, domaine et ventes diverses	36 950,00
014	Atténuations de produits	2 000,00	73	Impôts et taxes	2 087,00
65	Autres charges de gestion courante	48 660,00	731	Impositions directes	72 188,00
66	Charges financières	2 100,00	74	Dotations et participations	38 381,00
67	Charges spécifiques	150,00	75	Autres produits de gestion courante	19 000,00
023	Virement à la section d'investissement	15 508,98	76	Produits financiers	2,00
	TOTAL DEPENSES	295 811,24	002	Excédent de fonctionnement reporté	127 193,24
				TOTAL RECETTES	295 811,24

Les investissements 2024

<i>Opérations d'investissement</i>			
<i>Opération</i>	<i>Désignation</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
212	Travaux de voirie 2022-2023	68 389,45	18 990,20
215	Divers investissements 2024 (aspireur, panneaux, WC publics, rambarde, divers...)	12 942,98	7 934,00
214	Divers investissements 2023 (arboretum)	2 000,00	7 416,50
213	Divers investissements 2022 (porte local derrière église)	1 176,00	1 085,13
211	Aménagements extérieurs salle poly	0,00	9 408,00
	Total équipement	84 508,43	44 833,83
	Op. financières (pour mémoire)	12 400,00	52 074,60
	Total avec op. financières	96 908,43	96 908,43

Les réalisations 2024



Travaux de voirie

Route du pavillon , le bas du ris, la Grainerie, et les Grands Perrins

Total HT : 56 191, 50€

Financement : Conseil Départemental : 15 794,17€ (28%)

Communauté de Communes : 11 766€ (21%)

Commune : 28 631,33€ (51%)

Autres investissements

Amélioration des logements communaux, Réhabilitation des WC Publics (travaux en cours), Achat de matériel d'entretien, Panneaux de signalisation, Panneau court de tennis, Rambarde escalier aire contemplative (travaux en cours)

Total HT : 10 868, 98 €

Financement : Conseil départemental : 5 000€ (46%)

Communauté de Communes : 2 934,49€ (27%)

Commune : 2 934,49€ (27%)



Merci au Conseil Départemental de l'Allier et à la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire pour leur soutien.

Les projets pour 2025

- Travaux de voirie au chemin de la Bassinthe et à la route des frayons
- Achat et pose de plaques pour l'adressage
- Remplacement des volets de la mairie
- Amélioration des logements communaux
- Remplacement du four de la salle polyvalente
- Agrandissement du colombarium

La communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire : Le PLUi



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Le PLUi : qu'est-ce que c'est ?

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un document d'urbanisme réglementaire conçu comme un outil de planification qui définit un projet du territoire et plus largement les grandes orientations de son développement pour les 10/15 prochaines années. Il déterminera pour chacune des 44 communes de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols.

Le PLUi : où en est-on ?

La phase de diagnostic territorial, qui s'est terminée mi 2022, a permis de dresser un état des lieux complet du territoire et de faire émerger ses forces, ses faiblesses et ses opportunités.

Sur la base de ce diagnostic, un **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** a été rédigé courant 2023, et débattu à l'automne par les élus afin d'inscrire les orientations de développement du territoire.



Le PADD : les ambitions du projet politique

Du diagnostic au PADD

L'analyse des thématiques et des objectifs discutés avec élus, techniciens et usagers a permis de dégager les enjeux et la vision du projet de territoire, établissant ainsi les grandes orientations du PADD. Ce Projet d'Aménagement et de Développement Durable, partie du PLUi, définit le projet d'urbanisme d'Entr'Allier Besbre et Loire et sert de référence pour l'aménagement communal, avec des orientations et des règles graphiques ou écrites. Ce document simple et concis guidera le débat au sein du conseil municipal et servira de feuille de route pour les engagements et enjeux du projet de territoire.



Plusieurs réunions communes ont eu lieu ces derniers mois.

Les enjeux du PADD

Le PADD est la pièce maîtresse du PLUi. Il fixe les orientations en matière d'aménagement du territoire et répond aux questions suivantes :

- Comment encadrer l'accueil d'une population nouvelle sur le territoire ?
- Comment adapter le parc de logements et les services à la population en lien avec les évolutions sociétales (vieillesse de la population, diminution de la taille moyenne des ménages, ...) ?
- Comment pérenniser et développer l'emploi pour tous ?
- Quelle offre d'équipements et de services, y compris en matière de déplacements ?
- Quelles orientations afin d'intégrer les enjeux climatiques et énergétiques ?

Un apport durable et vertueux

Les réformes récentes du Code de l'Urbanisme permettent d'intégrer projets et enjeux locaux dans une vision au-delà de la simple réglementation. Conscients des fragilités et des atouts de leur territoire, les élus d'Entr'Allier Besbre et Loire s'engagent, via leur PADD, dans des actions pour un développement équilibré sur les quinze prochaines années. Ils visent un développement durable en s'appuyant sur les transitions économique, démographique, sociale et écologique, pour accompagner l'évolution des générations, des écoles, de la vie associative, des mobilités et des alternatives à la voiture, tout en plaçant l'environnement et le développement durable au cœur du projet.



Zoom sur le PLUJ : Suite

Les 3 axes du PADD : des orientations pour définir les objectifs du projet

Axe 1 : Promouvoir un développement équilibré du territoire

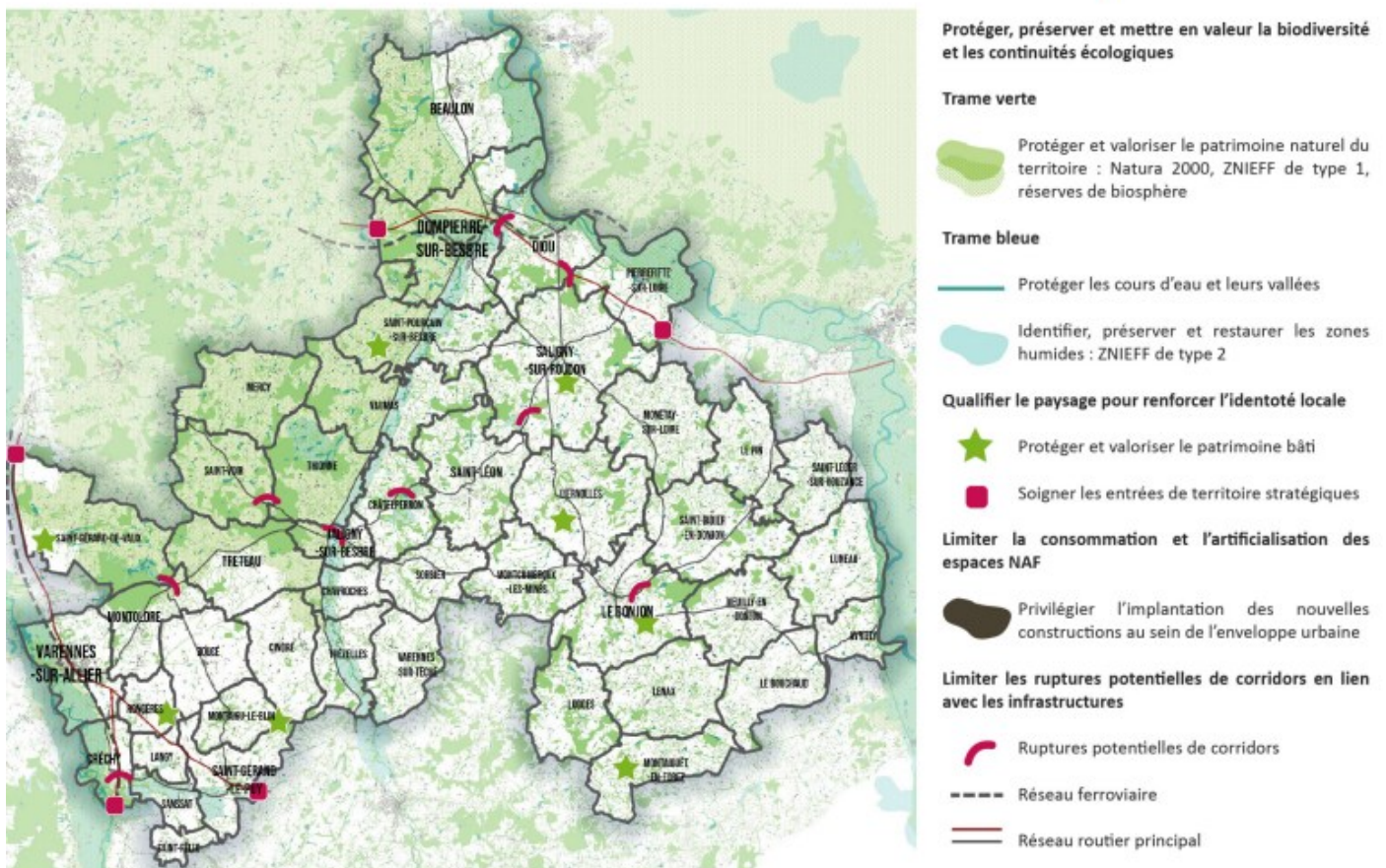
- Assurer un développement économe et équilibré du territoire : **une armature territoriale renforcée.**
- Maintenir les habitants sur le territoire et tendre vers une croissance retrouvée : **+270 habitants sur 15 ans.**
- Garantir la production d'une offre de logements diversifiée et attractive pour toutes les générations : **+530 logements sur 15 ans.**
- Réhabiliter le parc ancien et les centres-bourg.

Axe 2 : Renforcer l'attractivité touristiques et économique du territoire, en s'appuyant sur les ressources disponibles et les filières économiques locales

- Maintenir et accueillir des emplois et des entreprises
- Consolider les filières fortes et identitaires du territoire, puis diversifier l'économie
- Maintenir le commerce de proximité et éviter la dispersion de l'offre commerciale
- Maintenir et renforcer une offre de services et d'équipements adaptée et accessible de tous
- Structurer et diversifier l'offre touristique

Axe 3 : Maintenir un territoire de biodiversité résilient face aux risques et au changement climatique

- Limiter la consommation et l'artificialisation des espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (NAF) : **diviser à minima par deux la consommation d'espaces NAF** par rapport à la période passée (loi Climat & Résilience).
- Protéger et préserver puis mettre en valeur la biodiversité et les continuités écologiques
- Préserver le paysage rural bocager
- Préserver la ressource en eau de manière quantitative et qualitative
- Diversifier l'offre de production énergétique sur le territoire
- Permettre une économie circulaire en favorisant les circuits courts et la consommation de produits locaux



Si vous souhaitez en savoir davantage vous pouvez retrouver la version lonaue sur le magazine « Entr'ABEL&vous » de la Communauté de communes.

Les rendez-vous à la salle des associations

Mis en place en 2023, le rendez-vous à la salle des associations est maintenant un rendez-vous bien installé. Tous les derniers mardi du mois, rendez-vous à partir de 13h30, que vous soyez retraités ou non, pour partager un après-midi jeux, papotage, pétanque quand le temps le permet, tout en partageant en goûter en toute simplicité.

Le café et le thé sont offerts par la mairie, chacun peut apporter un gâteau ou autres douceurs à partager.

Lieu de rendez-vous : La salle des associations

AGENDA 2025

Mardi 28 janvier

Mardi 25 février

Mardi 25 mars

Mardi 29 avril

Mardi 27 mai

Mardi 24 juin

Mardi 29 juillet

Mardi 26 août

Mardi 30 septembre

Mardi 28 octobre

Mardi 25 novembre

Mardi 30 décembre

La bibliothèque d'Avrilly



**LE 1ER MERCREDI DU MOIS ET LES 2ÈME ET 4ÈME SAMEDI
DE 10H À 11H30 DANS LE HAL DE LA MAIRIE**

Janvier
Samedi 25

Février
Mercredi 5
Samedi 8
Samedi 22

Mars
Mercredi 5
Samedi 8
Samedi 22

Avril
Mercredi 2
Samedi 12
Samedi 26

Mai
Mercredi 7
Samedi 10
Samedi 24

Juin
Mercredi 4
Samedi 14
Samedi 28

Juillet
Mercredi 2
Samedi 12
Samedi 26

Août
Mercredi 6
Samedi 9
Samedi 23

Septembre
Mercredi 3
Samedi 13
Samedi 27

Octobre
Mercredi 1
Samedi 11
Samedi 25

Novembre
Mercredi 5
Samedi 8
Samedi 22

Décembre
Mercredi 3
Samedi 13
Samedi 27

L'abonnement est gratuit, venez emprunter des romans, policiers, BD, documentaires, livres de cuisine, livres pour enfants, et même des jeux de société. Une livraison par le bibliobus de la médiathèque du département nous permet de renouveler les ouvrages que nous vous proposons. N'hésitez pas à faire part de vos envies de lectures, pour que nous puissions les commander pour vous.

Les Associations

Bienvenue au café associatif d'Aavrilly !

Le café associatif d'Aavrilly a ouvert en octobre 2023 dans la salle des associations grâce à notre maire, Solène Carignant qui avait demandé aux habitants du village de lui proposer des idées. Fréquentant le café de Bourg-le-comte qui lui a déjà deux ans d'âge, nous avons été séduits par la convivialité et le dynamisme de ses adhérents et de sa présidente, Armelle Fourtine qui, forte de son expérience, nous a judicieusement conseillé. Alors pourquoi pas chez nous ?



Comme il n'y a plus d'épicerie, de boulangerie et de café à Aavrilly, nous avons eu le désir de réunir tous les habitants de manière conviviale afin qu'ils puissent se rencontrer, échanger, créer des activités ensemble.



Depuis, une fois par mois, en général le deuxième mercredi, tels des forains, nous montons et installons le bar remisé dans la réserve pour accueillir les adhérents de 18h à 21 heures. Nous avons établi l'adhésion annuelle à l'association à 3 euros (ou plus pour les généreux donateurs) afin que les personnes présentes puissent consommer vin et bière car nous n'avons pas de licence.

Aujourd'hui, chaque rassemblement mensuel est une fête suivi fidèlement par nos 110 adhérents et, parfois, la jolie salle des mariages peine à contenir les 40 et parfois 50 personnes qui échangent, rient et trinquent ensemble.

Les habitants de plusieurs villages voisins: Bourg-le-comte et Luneau se joignent maintenant à nous et tiennent le café à tour de rôle au comptoir. L'ambiance est conviviale, fédératrice et le tutoiement s'est généralisé entre des personnes qui ne se connaissaient pas quelques mois auparavant. Tartes, cakes ou gâteaux maison sont généreusement apportés par tout un chacun et il faut dire qu'en plus de se désaltérer, on se régale (merci encore à vous, chères cuisinières du mercredi) !

Petit à petit, les tables s'agrandissent, les barrières tombent et on s'aperçoit de la richesse unique du parcours de chacun, dont quelques nouveaux habitants venant de pays lointains apportant leur féconde diversité.

Le but de l'association est que chacun puisse participer à l'ouverture régulière du café, ainsi nous nous relayons à tour de rôle parmi les adhérents pour installer et tenir le comptoir chaque mercredi du mois afin que cette aventure d'interaction sociale soit également collective dans son organisation.



Le mercredi 13 novembre la mairie a invité « Ville à joie » dans la salle des fêtes et le café a eu lieu en même temps dans l'autre salle : quel plaisir de festoyer tous ensemble en conjuguant nos énergies !

Le café est un lieu vivant et ouvert. Nous sommes à l'écoute de toutes vos propositions, idées et conseils pour le rendre encore plus dynamique et accueillant en 2025 .

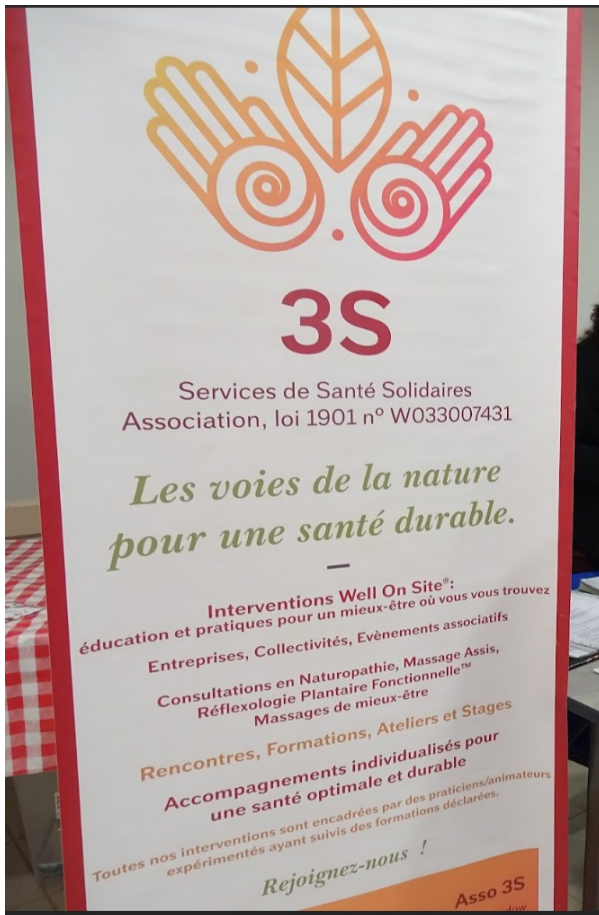
Nous vous disons à très bientôt autour d'un ch'ti café ou d'un ch'ti canon!

L' équipe du café d'Aavrilly

Les Associations

Association 3S

SERVICES DE SANTE SOLIDAIRES



L'association 3S-Services de Santé Solidaires, asso Avrilloise depuis 2020, vous souhaite une année 2025 emplie de santé, de joie, d'épanouissement personnel et professionnel.

2024 a marqué le début des activités hebdomadaires d'éducation corporelle avec Melissa Marvin, praticienne et formatrice de l'association. Une vingtaine de personnes régulières ou ponctuelles se réunissent dans la salle des association d'Avrilly tous les mercredis pour participer aux trois séances proposées. Il est toujours possible de nous joindre à tout moment pour découvrir les activités. Pour rappel : 9h30-11h Dynamiques Corporelles, 15h-16h Yoga des Yeux, et 18h30-19h45 Renforcement et Mobilité.

L'association prévoit un lieu pour accueillir les séances individuelles au siège de l'association courant 2025. En attendant, l'association propose les séances individuelles à domicile : éducation corporelle & mobilité, pratiques manuelles de bien-être, ainsi que des consultations/conseils en naturopathie et ayurvêda.

Des ateliers et mini-conférences seront programmés en 2025 et vous serez informés très bientôt du calendrier. Quelques thématiques : la pharmacie cachée dans votre cuisine, mieux dormir, mieux digérer, bienfaits et dangers des cures de détox, ateliers savons, produits d'entretien

N'hésitez pas venir découvrir les activités de mercredi, ou de nous contacter pour plus d'information. contact@asso-3s.org



Les Associations

Val Libre Culture et Patrimoine



Depuis 2018, l'association « Val Libre Culture et Patrimoine » est propriétaire de la tuilerie de Lenax, grâce à l'apport réalisé devant notaire par son ancien propriétaire Daniel BRESSON. Le projet étant de faire revivre l'endroit et de le faire découvrir au public.

Cinq ans qu'adhérents et bénévoles se sont enfin rapprochés de l'objectif initial : la réouverture.

Un optimisme sans faille, plus de 6000 heures de bénévolat, et de nombreux soutiens ont permis de présenter ce travail de titan dès le 1er week-end de septembre.

C'est ainsi que les toitures ont été refaites, que le séchoir semi enterré entièrement asséché abrite désormais une magnifique collection de briques pressées et frontons, que des sanitaires et un parking ont été créés, et bien d'autres réalisations encore.

L'enjeu était de nettoyer, rebâtir et restaurer en utilisant un maximum de vieux matériaux pour que la tuilerie garde tout son cachet.

La tuilerie fermée depuis 1976, peut désormais recevoir touristes, scolaires et groupes. Tous seront bienvenus, pour visiter les bâtiments, et observer la fabrication des tuiles et des briques en argile comme on le faisait dans les années 1930.

L'association a été soutenue dans son projet par la Fondation du Patrimoine, par le conseil régional et le conseil départemental, les fondations du crédit agricole et du Patrimoine Auralpin, le club des mécènes du Bourbonnais, la communauté de commune « Entr'Allier Besbre et Loire » et par les subventions de quelques communes.

A titre de test la tuilerie a ouvert au public les 4 week-end de septembre. L'association a enregistré 244 visiteurs et différents groupes ont été accueilli courant octobre, pour le plus grand plaisir des bénévoles.

En 2025, la tuilerie sera ouverte de Pâques à la Toussaint, les jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 14h à 18h.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site internet : tuilerie-lenax.fr



Vouzance & Loire



L'association « Vouzance & Loire » a réuni 93 marcheurs pour sa traditionnelle marche de printemps le dimanche 14 avril sur la commune de Neuilly-en-Donjon.

3 Parcours au choix de 7,13, et 17 kms sur lesquels les participants ont pu s'alimenter et surtout s'hydrater, tant le soleil était présent dès le début de la matinée. A travers les chemins de la campagne, les marcheurs ont pu découvrir le patrimoine de la commune :

le tombeau de Georges Gallay niché au cœur du bois des Bécauds, sa maison de maître cédée à la commune, l'écomusée de « Val Libre Culture et Patrimoine » installé dans les anciennes écuries des Bécauds et dédié au petit patrimoine agricole de l'entre deux guerres jusqu'à l'industrialisation ou encore l'église Sainte Marie-Madeleine classée au patrimoine des sites clunisiens.

Au retour de la marche, la municipalité a offert le vin d'honneur à l'ensemble des participants. Puis l'association proposait à qui le souhaitait un repas préparé par l'auberge du Père Félix de Neuilly-en-Donjon.

Prochaines marches de l'association Vouzance & Loire

LUNEAU : le dimanche 13 avril 2025 au matin

SAINT-DIDIER-EN-DONJON : le 12 octobre 2025 au matin



Centre Social « La Farandole »



Le Centre Social intervient sur les 16 communes de son territoire : Avrilly, Bert, Le Bouchaud, Chassenard, Le Donjon, Lenax, Liernolles, Loddes, Luneau, Monétay sur Loire, Montaiguët en Forez, Montcombroux les Mines, Neuilly en Donjon, Le Pin, Saint Didier en Donjon, Saint Léger sur Vouzance.

En 2024, le Centre Social La Farandole, c'est :

- Un accueil inconditionnel.
- Des pôles thématiques (séniors, familles, enfance, jeunesse).
- Un point d'appui numérique.
- Un point d'appui à la vie associative locale.
- Des services pour les enfants, les séniors, les familles :
 - ✓ Accueil Collectif de Mineurs (Centre de loisirs)
 - ✓ Service de portage de repas
 - ✓ Lieu Accueil Enfants-Parents
 - ✓ Relais Petite Enfance

Reconnaissance par l'Etat et labellisée Guid'Asso.



Sortie au Parc Mirabel, avec 50 enfants, juillet 2024.

8 000 heures d'enfants accueillis en Centre de Loisirs lors des vacances scolaires 2024.



Sortie au PAL avec les Assistantes Maternelles du RPE, juin 2024.

- des activités/sorties régulières : enfants, ados, séniors, adultes, et familles



Kiffe ton sport, activités multi-sports pour enfants, mai 2024



La troupe de Théâtre de la Farandole, octobre 2024.



Sortie séniors au vélorail de Noyant, juillet 2024.



Les supercredis, activités manuelles en famille, juin 2024.

- Des séjours avec hébergement pour tous les âges



Mini-camp enfants, Lac de St Clément, juillet 2024.



La Com' jeunes part à la découverte de la Capitale, juillet 2024.

Séjour dans le Jura pour les Séniors, juin 2024.



Centre Social « La Farandole » (Suite)

- des Collectifs portés avec les habitants autour de projets de territoire

Séniors et Territoire	Femmes et territoire	Commission Jeunes
Semaine bleue	- Harcèlement - Précarité menstruelle	- Voyage à Paris - Mini-camp itinérant
		

- Des animations de proximité



Soirée « soupes » à St Didier en Donjon, janvier 2024.



Loto porté par la Com'jeunes à Luneau 2024.



Après-midi festive, Liernolles, octobre 2024.



La Farandole au cirque, déambulation circassienne dans Le Donjon, juillet 2024.

Depuis bientôt 30 ans, Murielle sillonne les routes de nos campagnes pour assurer le service de portage de repas confectionnés à l'EHPAD. Au fil des années, le nombre de repas a augmenté, ce qui nécessite un deuxième salarié. Les commandes se font au : **06 21 56 71 67** de préférence une semaine à l'avance. Pour rappel, le tarif est de 9.13€, supplément de 0.53€ avec le fromage. Les repas sont assurés week-end et jours fériés. Ils comprennent potage – entrée – plat – dessert.



Murielle et le véhicule du portage, octobre 2024.

A VENIR

L'ouverture du pôle Petite Enfance (RPE, LAEP, Micro-crèche), situé dans le Parc du Plessis dans les locaux de l'ancienne Communauté de Communes Donjon – Val Libre, aura lieu, enfin, le 3 février 2025. Le Centre social La Farandole en assurera la gestion. Pour ce projet, il a fallu recruter une référente technique, une auxiliaire en puériculture, trois animatrices Petite Enfance, ainsi qu'une femme de ménage qui assurera également l'entretien des locaux actuels du Centre social.

La capacité d'accueil de la micro-crèche est de 14 enfants dont deux places d'urgence. Les pré-inscriptions se feront dès le 1^{er} décembre 2024.

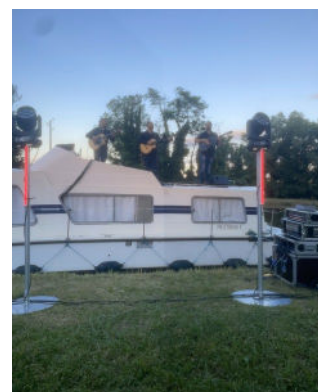
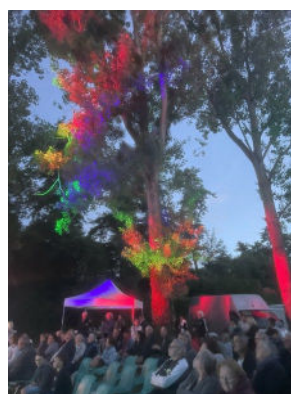
Centre Social La Farandole – 30 rue Emile Guillaumin 03130 LE DONJON
04.70.99.52.77 – cslafarandole@orange.fr
Site Internet : <http://lafarandole.centres-sociaux.fr/>
Page facebook : Centre-Social Farandole

Festival Les Voix d'eau de l'été 2024

Le 4 juillet 2024, notre commune a eu la chance d'accueillir un concert des Gipsy events au bassin.

Cette soirée a eu lieu dans le cadre de l'édition exceptionnelle des 10 ans du festival Les Voix d'eau de l'été, organisé par l'association du Canal de Roanne à Digoin.

L'édition 2025 est en cours d'organisation, nous ne savons pas encore dans quelles communes s'arrêtera le festival cette année.



Le RPI : Regroupement Pédagogique Intercommunal

- A Avrilly, nous avons une école maternelle et primaire en Regroupement Pédagogique Intercommunal avec nos communes voisines : Neuilly-en-Donjon (Classes de maternelle), Le Bouchaud (Classes de CP, CE1 et CE2) et Luneau (Classes de CM1 et CM2).

- Pour les élèves d'Avrilly, un service de ramassage scolaire, entièrement financé par le Conseil Départemental de l'Allier, est mis en place avec un point de montée au lieu-dit Simonins.

- Sorties au cinéma, à la piscine, à la bibliothèque, au restaurant, et nombreux projets artistiques, nos enfants bénéficient d'un cadre exceptionnel pour apprendre, en petits groupes, avec des enseignants très investis. Merci à eux.



Ecole de Neuilly-en-Donjon : petite section, moyenne section, grande section (Cycle 1)

Petite section : 8 élèves Moyenne Section : 5 élèves Grande section : 6 élèves **donc 19 élèves**

Ecole du Bouchaud : CP, CE1, CE2 (Cycle 2)

CP : 6 élèves CE1 : 8 élèves CE2 : 4 élèves **donc 18 élèves**

Ecole de Luneau : CM1, CM2

CM1 : 6 élèves CM2 : 8 élèves **donc 14 élèves**

Effectif total du RPI : **51 élèves** (dont 4 enfants d'Avrilly)

Pour inscrire vos enfants,
contactez l'école au
04.70.55.34.59



SICTOM
SUD-ALLIER

LES NOUVEAUTÉS EN DÉCHETTERIES

Actus

NOUVELLES FILIÈRES

**NOU
VEAU**



**PRODUITS ET MATÉRIAUX
DE CONSTRUCTION**

De nouvelles filières ont été mises en place en 2024 au sein de nos 15 déchetteries, favorisant ainsi la valorisation de nombreux objets. Ce tri accru permettra également une diminution des quantités de déchets enfouis ou incinérés.



Jeux et jouets : les jouets, jeux de plein air et jeux de société sont désormais triés. Les jouets présentant des piles ou composants électroniques sont toujours collectés avec les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE).

Articles de bricolage et de jardin : le matériel de bricolage, dont l'outillage à main et les produits et matériels destinés à l'aménagement du jardin.



Articles de sport et de loisirs : ces derniers font aussi l'objet d'un tri. Il peut s'agir de trottinettes, cycles, ballons, casques, skis, tables de ping-pong, planches de surf, tentes...

Articles de bricolage et jardinage thermiques : toutes les machines et appareils motorisés thermiques ainsi que leurs accessoires.



Les artisans et professionnels peuvent désormais déposer les matériaux liés à la construction ou à la rénovation des bâtiments gratuitement s'ils s'engagent à les trier dans les bennes à disposition. **Merci d'effectuer ce tri AVANT votre venue en déchetterie !**

NOUVEAUX HORAIRES



A partir du 2 janvier 2025, de nouveaux horaires seront appliqués dans nos 15 déchetteries, valables toute l'année.

BAYET, CHARMEIL

du lundi au samedi : 8h30-12h et 13h30-17h

EBREUIL, GANNAT, ST GERMAIN DES FOSSES, ST PRIX, ST YORRE et VARENNES/ALLIER

du mardi au samedi : 8h30-12h et 13h30-17h

BELLENAVES, TRONGET

mardi, mercredi et samedi : 8h30-12h
jeudi et vendredi : 13h30-17h

CHANTELLE, MONETAY/ALLIER

mardi, mercredi et samedi : 13h30-17h
jeudi et vendredi : 8h30-12h

ST GERAND LE PUY

mardi, jeudi, vendredi et samedi : 8h30-12h et 13h30-17h

LE DONJON

mardi, jeudi et samedi : 8h30-12h et 13h30-17h

LE MAYET DE MONTAGNE

mardi, mercredi, vendredi et samedi : 8h30-12h et 13h30-17h



Les gardiens de déchetteries n'ont pas pour fonction de décharger les véhicules, merci de prévoir le nombre de personnes adéquates pour vous aider. Ils subissent malheureusement de trop nombreuses agressions physiques ou verbales lors de l'exercice de leurs fonctions... Merci de les respecter !



Suivez-nous sur : www.sictomsudallier.fr
contact@sictom-sud-allier.fr
04.70.45.51.67



Panneau
Pocket

Etat Civil 2023– 2024

Naissances :

Elisa Liliane Irène CORNELOUP, née le 11 mars 2023 à Paray-le-Monial (S-et-L)

Clélia Jeanne Elise EMONNOT, née le 13 juillet 2023 à Roanne (Loire)

Zack Louis Claude MELETON, né le 5 janvier 2024 à Roanne (Loire)

César CARIGNANT, né le 20 mars 2024 à Paray-le-Monial (S-et-L)



Ils se sont mariés :

Johnny Christophe CARRE et Clémentine Yvonne Marie-Claude FOUILLET, le 14 septembre

Tous nos vœux de bonheur !



Ils nous ont quittés...

Raymonde GALLAND, épouse MASSIOT, décédée le 8 février 2023 à Paray-le-Monial (S-et-L)

Micheline Andrée Bernadette MARCHAND, veuve LIGOT, décédée le 30 mars 2023 à Charolles (S-et-L)

Emile Ambroise Marie MASSIOT, décédé le 21 mai 2023

Marie Edith Paule PERROT, veuve PERREAUD, décédée le 4 novembre 2023 à Paray-le-Monial (S-et-L)

Nouveau : Application intramuros



Retrouvez Avrilly et toutes les communes de notre communauté de Communes sur l'application IntraMuros.

Des informations sur les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services de nos communes.

C'est une application à télécharger sur votre smartphone. Elle est gratuite.



Nouveau site internet

Notre commune a un nouveau site internet.

Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante : www.avrilly03.fr



Ces deux nouveaux moyens de communiquer avec vous ont été financés à 100% par notre Communauté de Communes **Entr'Allier Besbre et Loire**



Avrilly et Bourg-le-Comte : Villages frères

Depuis l'antiquité, et même bien avant, Avrilly et Bourg-le-comte ont une histoire et une fraternité commune. Nous sommes réunis aujourd'hui dans notre café d'Avrilly mais nos amis Bourg-le-comtois sont également présents tant la distance qui nous sépare est minimale.

Si vous le voulez bien par quelques anecdotes, nous allons retracer à grand coup de craie sur le tableau de la mémoire, quelques évènements qui contribuèrent à nous rapprocher.

Tout d'abord 3 kilomètres seulement nous sépare et nous sommes conjointement installés sur les hauteurs qui dominent la plaine de la Loire si bien que depuis des temps immémoriaux, bien avant que les romains ne conquièrent nos terres, les voyageurs passaient sur le chemin antique qui allait du nord au sud en passant par Bourg-le-comte et Avrilly où l'on trouvait paraît-il une très bonne cervoise produite grâce à la source Saint-Honorat qui coulait toute l'année. Les voyageurs passaient sur ce chemin qui était quasiment l'autoroute de l'antiquité pour éviter de passer dans la plaine de la Loire, dangereuse et insalubre. Sur notre promontoire commun, on se tenait à l'abri des brigands et des moustiques et l'accueil y était chaleureux ! Encore aujourd'hui, tous les habitants d'Avrilly traversent journallement Bourg-le-Comte pour se rendre à Marcigny, bien que dépendant du Donjon.



Nos villages sont issus de tribus celtes les Éduens qui colonisèrent la vallée de la Loire, tandis que les arvernes se cantonnaient en face dans le Bourbonnais. Ces tribus belliqueuses passaient leur temps à se taper dessus en vue d'augmenter leurs territoires, ainsi les Eduens, pas fous, grâce à l'aide des Romains et des Boïens (de là, vient le nom de bas-de-Bouis) conquièrent les collines d'Haberly (ancien nom d'Avrilly) et de Bourg-le-comte pour en faire des sites fortifiés dominant leur contrée de la Loire afin de voir venir leurs ennemis. Donc la principale population de nos villages était ceux que l'on nommait des gens d'armes.

Un autre point commun nous rassemblait, car nos coteaux étaient réputés pour leurs vignobles. Le vin rouge de qualité passable (en fait une vraie piquette) était destiné au commerce et aux paysans, tandis que le vin blanc réservé à l'usage des propriétaires et de la noblesse était qualifié ainsi par la généralité de Moulins en 1606 « les vins de Bourg-le-Comte et d'Avrilly sont considérés comme très bons. À l'époque Bourg-le-comte et Avrilly étaient tous deux en Bourbonnais et dépendaient de la circonscription royale de Moulins.

On parle de changement climatique actuellement, mais au 17e siècle s'est installée une véritable ère glaciaire en France et en 1612, la Loire a gelé de Noël à la Saint-Antoine. Bêtes, charrettes et gens traversaient en circulant à pied le fleuve entre Avrilly et Bourg-le-Comte.



En 1709 eut lieu le pire épisode de l'histoire commune de nos villages, en effet, le froid fut si dur et durable que tous les arbres fruitiers gelèrent, les troupeaux moururent, le blé ne poussa pas et les habitants s'entre-tuèrent pour un quignon de pain. Quand la faim et la maladie dominent l'amitié n'a plus cours.

Avrilly et Bourg-le-Comte : Villages frères (suite)

Alors que nous avons toujours été frères et sœurs en Bourbonnais, même si au cours des siècles et de guerres incessantes, certaines terres de nos villages passèrent en Bourgogne puis revinrent en Auvergne par le biais d'arrangements de la noblesse, c'est en 1790 que le cordon ombilical de nos deux villages fut sectionné administrativement. Pendant la révolution, donc en 1790, fut créée la première division en départements, cantons et communes. Bourg-le-Comte avec 5 autres villages de la rive droite de la Loire se retrouva en Saône-et-Loire en Bourgogne dans le canton de Marcigny tandis qu'Avrilly se retrouva en Auvergne dans l'Allier.

En 1818, le diocèse d'Autun chercha à rapprocher Bourg-le-Comte de Chambilly en obligeant Bourg-le-Comte à payer des impôts afin de construire un presbytère à Chambilly, et d'agrandir l'église pour faire «curé commun». La sauce n'a jamais pris, les habitants de Bourg-le-Comte se sont révoltés, ont refusé et en signalant vertement que leur église était plus belle, plus grande et qu'elle leur suffisait bien. Comme quoi on ne peut pas rapprocher des villages malgré eux, surtout outre-Loire !

Par la proximité géographique et une longue histoire commune Avrilly et Bourg-le-Comte gardèrent des liens, ainsi un bureau de poste ouvrit à Bourg-le-Comte en 1908 avec un facteur-receveur auquel Avrilly était rattaché et le courrier des deux villages partaient journallement de ce bureau vers Marcigny. Nos deux villages, ont toujours été des villages frontières avec une identité propre qu'il a fallu défendre au cours d'une histoire fluctuante, bouleversée par des conflits géographiques historiques et politiques.

« Nous sommes durs à mettre dans des cases ».

Nos deux villages se sont forgés une mentalité de frontaliers avec un fort caractère, avec le sentiment de ne dépendre que de nous-même, et c'est pour ça que nous nous réunissons aux cafés d'Avrilly et de Bourg-le-Comte pour trinquer, chanter... et parfois danser ensemble!



Merci à Patricia Dupuy, avec l'aide précieuse de Jean-Paul Dupuy (historien passionné de notre village),

Jeannette Dury et Émile château (1912), respectivement institutrice et instituteur à Bourg-le-comte à des époques bien différentes.

En Bref

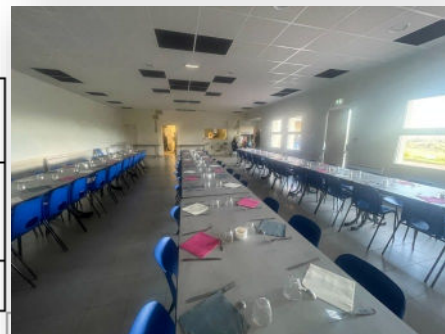
TARIF LOCATION des SALLES pour particuliers, associations et entreprises

(1) de la commune

(2) extérieurs à la commune

Salle polyvalente + salle associations Capacité max. : 110 pers. + 49 pers.			Salle associations Capacité max. : 49 pers.		
	<u>1 journée</u>	<u>2 jours</u>	<u>1 journée</u>	<u>2 jours</u>	
(1)	110 €	150 €	60 €	100 €	
(2)	160 €	240 €	95 €	150 €	

S'adresser à la mairie plus ample information



PRÊT DE TABLES ET BANCS

La mairie peut vous prêter gratuitement des tables et des bancs pour vos événements.

Ils sont à réserver auprès de Nelly à la mairie, et à récupérer au local technique municipal.

CARRIERE MUNICIPALE

Au lieu dit Les Bessais, une carrière est à la disposition des avrillois pour les déchets verts, feuilles ou branchages, **UNIQUEMENT**.

Une clé est à votre disposition en mairie, que l'utilisateur voudra bien rapporter une fois son dépôt de déchets effectué.

TENNIS

Court de tennis Marie-Edith PERREAUD

Tarifs : 15€ l'année pour les habitants

25€ l'année hors Avrilly



BIBLIOTHEQUE
DEPARTEMENTALE
DE L ALLIER

La Médiathèque départementale de l'Allier est aussi une **médiathèque numérique** dont l'accès est proposé gratuitement aux abonnés de toutes les bibliothèques bourbonnaises.

Pour vous inscrire, rien du plus simple : il suffit de faire une demande à la mairie. Il vous sera ensuite possible d'accéder à tout le catalogue de films, magazines, livres en format numérique, applications et tant d'autres services.

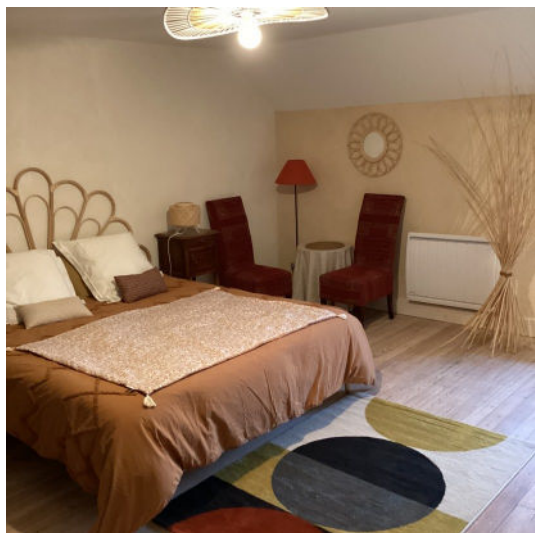
Accessible également via l'**application** à télécharger sur son smartphone "ma medi@theque" (disponible sur [Android](#) et [iOS](#)).

Les gîtes et chambres d'hôtes d'Aurilly

Sur Aurilly, nous comptons 3 solutions d'hébergements touristiques

Les **chambres d'hôtes** Maison Alianes au Lieu dit Le bas du Rif

Contact : 07 83 94 33 81 / sylvievariot71@gmail.com



Les cabanes magiques de Mariegillou : Chez M. et Mme Lambert à la croix Bouquet

2 cabanes insolites pour chacune 2 personnes

Et le gîte « Côté Loire », pour 5 personnes

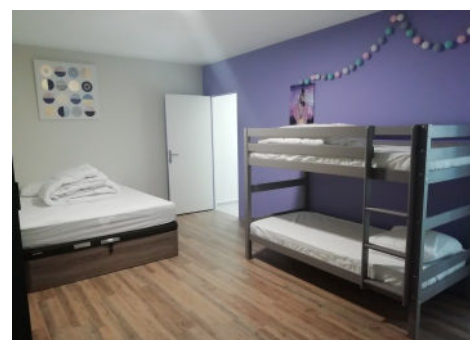
Contact : Port : 06.03.21.23.25 / Mail : gillambert@wanadoo.fr



La maison du canal

Un gîte pour 12 personnes, situé au bord du canal. Avec une salle de réception.

Contacter la mairie pour plus d'informations.



Nouveau praticien à Avrilly

Je me prénomme Dominique : Installé au sein de votre commune.

Je suis praticien de la méthode Régèn'Aid, mon objectif principal étant d'aider mon prochain contre le fléau actuel concernant les allergies et les intolérances, ainsi que l'émotionnel engendré par le stress de la vie actuelle.

Prenez quelques minutes pour découvrir cette méthode.



La Méthode **Régèn'Aid** en quelques

mots :(marque déposée à l'INPI)

Régénérer : renouveler en redonnant les qualités perdues.

- Méthode d'aide à la régénération énergétique des fonctions organiques et émotionnelles.
- Gestions des Intolérances et des Allergies.
- Gestions des fonctions physiologiques.
- Gestions des émotions.

EN QUOI CONSISTE LA METHODE REGEN'AID ?

Tout symptôme de douleurs, de souffrance, de mal-être révèle un blocage énergétique récent ou ancien, comme un choc physique ou émotionnel, une maladie, une opération chirurgicale, un accident.

Un blocage énergétique est une réponse défavorable d'un individu, sur le plan physique, physiologique et/ou psycho-émotionnel à la présence d'une ou plusieurs substances, ou de dysfonctionnements organiques, physiologiques, hormonaux, glandulaires.

La technique de traitement vise à déprogrammer ces blocages, au moyen de la kinésiologie appliquée et de l'acupressure digitale. Et, ainsi, de rendre à chacun, un fonctionnement normal de son corps.

La technique est manuelle, indolore et sans effets secondaires.

Elle se pratique sur les personnes habillées, de tout âge, de bébés à personnes âgées.

LA TECHNIQUE : consiste à déceler les causes perturbatrices en utilisant le test neuromusculaire avec le bras, en présence et en l'absence d'une substance donnée. Ce test sert à détecter vos éventuelles allergies ou intolérances en fonction de la force ou la faiblesse musculaire due à une réaction allergique à l'objet que la personne touche. Puis par un massage manuel de points d'acupuncture sur le dos, pour les déprogrammer.

VOUS PENSEZ QUE LA METHODE **Régèn'Aid** PEUT VOUS AIDER ?

Contactez votre praticien pour une consultation personnalisée sur rendez-vous :

Dominique Dufournel au **07 71 23 24 97**, cabinet dans la mairie, impasse de Saint Honorat.

Les Entreprises Artisanales Et Commerciales D'Avrilly

Ets DURY motoculture



Vente et réparation de machines agricoles

Tél : 04.70.55.31.10

Mail : aldury@dury-motoculture.com

Régis Cosmétique



Régis COURTOIS - Les Jarraux

Port : 06.42.01.71.80

Patricia DUPUY



Plasticienne du livre

Tél : 06.11.89.55.09

renardpale07@gmail.com

Carrosserie Courtois



Carrosserie peinture, rénovation de phares

Tél : 06.42.01.71.80

courtois472@gmail.com

JMV Fourrages



Commerce de foin, paille et fourrage

Port : 06.74.46.41.98



Maçonnerie Armand VERCHERE

Maçonnerie générale, gros œuvre du bâtiment

Port : 06.08.08.60.76

SOS Vidanges



Entretien et réparation automobiles

Port : 07.50.83.41.31

Mail : msobaits@hotmail.fr



Regen'aid—Dominique Dufournel

Equilibrage allergies, intolérances et émotionnel

Port : 07.71.23.24.97

www.regenaid.fr



